

DES PROJETS VARIÉS EN CLST

(envergure, nature, secteurs d'activité)

- ▶ Nouvelle chaîne de production / machine
- ▶ Intégration d'un collaborateur
- ▶ Création de locaux ou déménagement
- ▶ Reconception d'une banque d'accueil
- ▶ Accès PMR (personne à mobilité réduite)
- ▶ ...

DES ORIGINES DIFFÉRENTES

- ▶ Changement de process
- ▶ Évolution technologique
- ▶ Exigence réglementaire
- ▶ Problématique santé sécurité
- ▶ Développement de l'entreprise
- ▶ ...

CE QUE VOUS POUVEZ GAGNER EN SOLLICITANT UN(E) ERGONOME



Dans tous les cas, l'ergonome accompagne/conseille et l'entreprise décide.

LE SERVICE DE PRÉVENTION ET DE SANTÉ AU TRAVAIL INTERENTREPRISES (SPSTI)

- ▶ Action de santé en entreprise
- ▶ Surveillance de l'état de santé des salariés
- ▶ Conseil auprès des employeurs et salariés
- ▶ Traçabilité et veille sanitaire

L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

Le Médecin du travail anime et coordonne l'équipe pluridisciplinaire.



SPÉCIFICITÉS D'UN(E) ERGONOME EN SPSTI

Proximité	Suivi	Prestation incluse
<ul style="list-style-type: none">• Géographique• Temporelle (s'adapter au contexte des adhérents)	<ul style="list-style-type: none">• Suivi ponctuel mais réitérable• Mise à jour du dossier d'entreprise	<ul style="list-style-type: none">• Dans les cotisations• Sans surplus

COMMENT BÉNÉFICIER DE CETTE PRESTATION ?

Vous pouvez faire appel à votre Médecin du travail qui vous proposera un accompagnement sur-mesure.



Selon l'ampleur du projet et votre SPSTI, réorientation possible vers des acteurs externes (cabinet, stagiaire, embauche) en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire de votre SPSTI.



Conception des lieux & des situations de travail (CLST)

« Avec votre SPSTI, gagnez sur tous les plans ! »*



Document élaboré par : Stéphanie Renaud (GIMS13), Violène Saint (AIST83), Marie Rodrigues et Stéphane Porot (AMETRA06), Cyril Marco (SAT Durance Luberon), Guillaume Leenhardt (AIST84)



L'ergonome conçoit et/ou améliore des situations de travail afin de les adapter aux besoins des utilisateurs en termes de santé, confort, sécurité et efficacité.

Il contribue à trouver des aménagements d'ordre technique, organisationnel et humain.



COMMENT INTERVIENT L'ERGONOME ?



Réunion de lancement



Observations globales du fonctionnement de l'activité



Observations ciblées au poste de travail



Recueil de données : caractéristiques de l'entreprise, projets, indicateurs...



Animation en groupe de travail, recherche collective de solutions

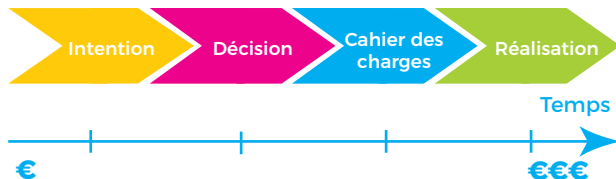


Mise en situation : scénario sur plan, 2D/3D, simulation, test en situation réelle...



AVANCÉE DU PROJET

Plus l'ergonome interviendra en amont, plus les marges de manœuvres seront importantes et les coûts maîtrisés.



PRINCIPAUX ÉLÉMENTS CONSIDÉRÉS PAR L'ERGONOME

IMPLANTATION DES LOCAUX :

- ✎ Choisir l'emplacement en fonction de l'activité
- ✎ Prévoir et adapter les accès, etc.

FLUX INTERNES/EXTERNES :

- ✎ Déterminer les besoins en proximité/éloignement
- ✎ Limiter les croisements homme/machine
- ✎ Respecter la réglementation ERP
- ✎ Optimiser les flux, etc.

ÉCHANGE/COMMUNICATION :

- ✎ Favoriser les liens entre les collaborateurs
- ✎ Préserver la confidentialité, etc.

ENVIRONNEMENT PSYCHOSOCIAL :

- ✎ Considérer la vie au travail (restauration, stationnement, crèche, etc.)
- ✎ Anticiper le risque d'agression
- ✎ Favoriser le collectif de travail, etc.

MATÉRIEL :

- ✎ Tenir compte de l'évolution des machines
- ✎ Prévoir les réseaux : eau, air, électricité, Internet, etc.

AMBIANCES PHYSIQUES :

- ✎ Compartimenter l'éclairage dans les espaces collectifs
- ✎ Orienter les flux d'air sans gêner les salariés
- ✎ Isoler le bruit à la source, etc.

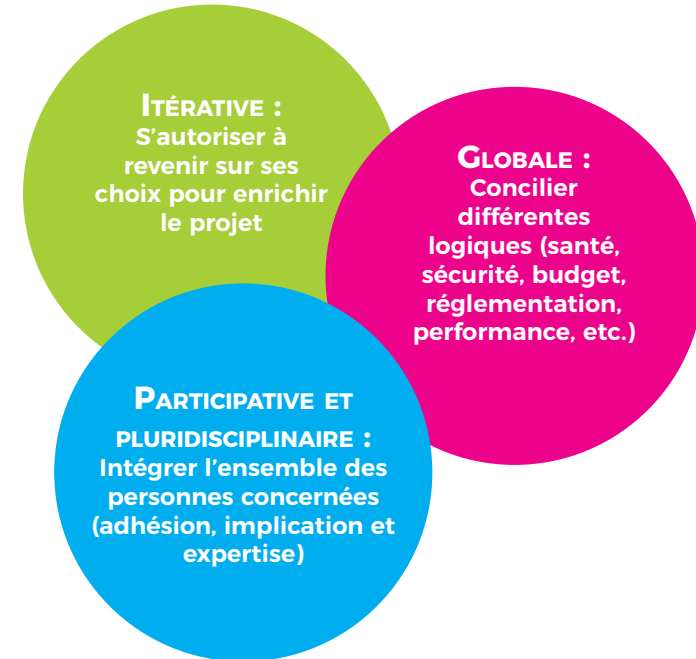
SANS OUBLIER :

La maintenance et l'entretien, l'évacuation des déchets, les stockages, l'organisation de l'activité pendant le projet, l'anticipation de l'évolution de l'activité, etc.



Fonctionnalité : adéquation entre matériel/locaux/besoins de l'activité

LES 3 COMPOSANTES DE LA DÉMARCHE



CE QUE VOUS POURREZ ÉVITER

- ▶ Surcoûts
- ▶ Baisse de la performance
- ▶ Inadéquation entre l'activité et les locaux
- ▶ Impact sur la santé physique et mentale des salariés
- ▶ Dégradation de l'image de l'entreprise